

Les départements ont besoin de représentants étudiants qui savent défendre la cause étudiante et animer la vie des étudiants de leur département en organisant des activités sociales, académiques et sportives sur le campus.

Ils informer leurs membres des activités et des actualités de leur comité et de l'Association. Ils favorisent la participation des étudiants sur le campus de l'ÉTS. Les REP font valoir les plaintes et défendent les opinions et les désirs de leurs membres aux instances de l'AÉÉTS.

En collaboration avec le VP des affaires académiques, les REP peuvent rencontrer la direction de l'École et la directrice ou le directeur de leur département respectif concernant l'évaluation des cours, l'évaluation des enseignantes et enseignants ainsi que les plaintes quant à l'École. Les REP doivent entretenir leur local de département respectif.

=====

C'est quoi un représentant étudiant ?

R. Le représentant étudiant est un étudiant élu par les étudiants de son département.

Ça fait quoi de ses journées ?

R. Le représentant étudiant à 3 principales responsabilités :

1. Défense des étudiants au niveau académique ce qui inclut l'évaluation de l'enseignement
2. Organisations d'activités
3. Participation à la gestion de l'AÉÉTS

Combien de temps ça prend ?

R. Entre 5h et 10h semaine

Qu'est-ce que ça prend pour être REP ?

R. Un bon REP est un REP préparé et organisé. Il sait motiver les membres de son comité et respecter son budget. Un rep proche des étudiants de son programme saura apporter des changements pour améliorer la vie étudiante. Il sait créer des contacts avec les enseignants et les employés de la direction de son département.

Est-ce que je suis rémunéré ?

R. Les REP, comme tous les étudiants à l'association étudiante, sont bénévoles. N'empêche que plusieurs avantages s'offrent à eux.